

**RÈGLEMENT 2020-1003
TRAVAUX D'IMMOBILISATIONS 2020 – AMÉNAGEMENT DE
BUREAUX, INSPECTION DES CONDUITES D'ÉGOUT,
VIDANGE DES ÉTANGS ET DIVERS TRAVAUX -
EMPRUNT DE 2 543 000 \$**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire procéder à des travaux d'immobilisations, de mise à niveau des bâtiments municipaux et autres travaux divers en 2020;

CONSIDÉRANT QUE le coût de ces travaux s'élève à 2 543 000 \$, incluant les taxes, imprévus et frais de financement, suivant l'estimation des coûts préparée par le Service des travaux publics et des services techniques de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Baie-Comeau désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième paragraphe du deuxième alinéa de l'article 544 de la Loi sur les cités et villes;

CONSIDÉRANT QUE la Ville ne dispose pas des deniers nécessaires à même ses prévisions budgétaires pour supporter le coût de ces travaux;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion a été donné lors de la séance du conseil tenue le 17 février 2020 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance.

POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le conseil est autorisé à effectuer des dépenses en immobilisations pour des travaux d'aménagement de bureaux administratifs à l'hôtel de ville, inspection télévisée des conduites d'égout par caméra, vidange des boues des étangs Marquette et Mingan et divers travaux en 2020, pour un montant total de 2 543 000 \$, réparti de la façon suivante :

Description

1.0 Aménagement de bureaux administratifs – hôtel de ville

1.1	Ventilation et climatisation	99 000 \$
1.2	Plomberie	30 000 \$
1.3	Installation – système alarme incendie	12 000 \$
1.4	Travaux désamiantage	10 000 \$
1.5	Fourniture et installation – groupe électrogène	72 600 \$
1.6	Éclairage	27 500 \$
1.7	Divers travaux électriques (démolition, raccordement, prises)	15 500 \$
1.8	Télécommunication, téléphonie, prises réseau	27 500 \$
1.9	Rampe – personne à mobilité réduite	



1.9.1	Rampe extérieure en béton	9 400 \$
1.9.2	Rampe intérieure en acier	3 800 \$
1.10	Travaux architecture	
1.10.1	Portes et fenêtres	30 000 \$
1.10.2	Démolition	13 600 \$
1.10.3	Construction plancher	7 500 \$
1.10.4	Revêtement plancher	17 800 \$
1.10.5	Construction cloisons intérieures et finition	20 100 \$
1.10.6	Construction plafond suspendu	14 800 \$
1.11	Mobilier et équipement	
1.11.1	Tables avec multiprises (10 unités)	8 250 \$
1.11.2	Comptoir d'accueil et vestibule d'entrée	5 500 \$
1.11.3	Équipement toilette (personne à mobilité réduite)	3 800 \$
1.11.4	Table de conférence et chaises	19 300 \$
1.11.5	Bureau pour formation	3 500 \$
1.11.6	Armoire, tableau blanc, écran	<u>5 950 \$</u>
	Sous-total :	457 400 \$
2.0	Inspection télévisée des conduites d'égout	
2.1	Nettoyage et inspection de 13 000 m de conduite (2020)	110 000 \$
2.2	Nettoyage et inspection de 13 000 m de conduite (2021)	110 000 \$
2.3	Nettoyage et inspection de 13 000 m de conduite (2022)	<u>110 000 \$</u>
	Sous-total :	330 000 \$
3.0	Vidange des boues – étangs Marquette et Mingan	
3.1	Étangs Marquette	115 000 \$
3.2	Étangs Mingan	<u>125 000 \$</u>
	Sous-total :	240 000 \$
4.0	Modification système de refroidissement à l'ammoniac	
4.1	Centre Henry-Leonard	105 000 \$
4.2	Centre Henri-Desjardins	<u>105 000 \$</u>
	Sous-total :	210 000 \$
5.0	Réparation bris d'aqueduc	130 000 \$
6.0	Réparation et réfection pavage	85 000 \$
7.0	Réfection piscine parc St-Nom-de-Marie	
7.1	Remplacement portes	3 700 \$
7.2	Démolition et réparation de béton	98 000 \$
7.3	Peinture	110 000 \$
7.4	Remplacement mécanique de traitement de l'eau	44 500 \$
7.5	Divers travaux de plomberie	36 000 \$
7.6	Remplacement équipement CVCA	14 000 \$
7.7	Remplacement panneau de distribution électrique	44 000 \$
7.8	Divers travaux électriques (démolition, éclairage, prises, raccordement)	<u>35 500 \$</u>
	Sous-total :	385 700 \$



8.0 Réfection piscine parc Napoléon-Paul-Otis	
8.1 Remplacement mécanique de traitement de l'eau	44 400 \$
8.2 Divers travaux de plomberie	23 800 \$
8.3 Remplacement équipement CVCA incluant régulation et instrumentation	25 900 \$
8.4 Remplacement panneau de distribution électrique	48 500 \$
8.5 Divers travaux électriques (démolition, éclairage, prises, raccordement)	<u>23 650 \$</u>
Sous-total :	166 250 \$
Coûts directs :	2 004 350 \$
Imprévus (± 10 %)	200 650 \$
Sous-total :	2 205 000 \$
Honoraires professionnels (± 8 % des coûts directs)	160 000 \$
Sous-total :	2 365 000 \$
Taxes nettes (± 4,9875 %)	117 900 \$
Sous-total :	2 482 900 \$
Financement (± 3 % des coûts directs)	60 100 \$
TOTAL COÛT BUDGÉTAIRE	<u>2 543 000 \$</u>

Une estimation des coûts, préparée par monsieur Dave Therrien, directeur adjoint au Service des travaux publics et services techniques en date du 11 février 2020, est jointe au présent règlement.

ARTICLE 3

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 2 543 000 \$ sur une période de 10 ans.

ARTICLE 4

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à utiliser cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.



ARTICLE 6

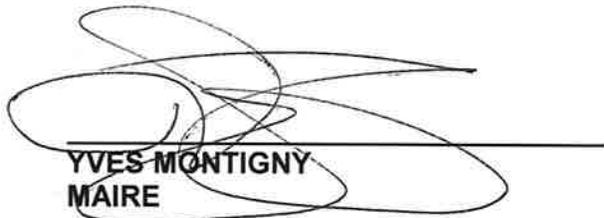
Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention pouvant être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 7

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté par la résolution 2020-113 lors d'une séance publique du conseil municipal de Baie-Comeau tenue le 16 mars 2020.


YVES MONTIGNY
MAIRE

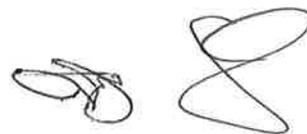

JOANIE PERRON
GREFFIÈRE ADJOINTE

Entrée en vigueur le 28 juillet 2020

RÈGLEMENT D'EMPRUNT
TRAVAUX D'IMMOBILISATIONS 2020
AMÉNAGEMENT DE BUREAUX ADMINISTRATIFS - HÔTEL DE VILLE
INSPECTION TÉLÉVISÉE DES CONDUITES D'ÉGOUTS PAR CAMÉRA
VIDANGE DES BOUES - ÉTANGS ET DIVERS TRAVAUX

Estimation des coûts

	<u>Description</u>	<u>Coût</u>
1.0	Aménagement de bureaux administratifs - hôtel de ville	
1.1	Ventilation et climatisation	99 000.00 \$
1.2	Plomberie	30 000.00 \$
1.3	Installation - système alarme incendie	12 000.00 \$
1.4	Travaux - désamiantage	10 000.00 \$
1.5	Fourniture et installation - groupe électrogène	72 600.00 \$
1.6	Éclairage	27 500.00 \$
1.7	Divers travaux électriques (démolition, raccordement, prises)	15 500.00 \$
1.8	Télécommunication, téléphonie, prises réseau	27 500.00 \$
1.9	Rampe - personne à mobilité réduite	
	1.9.1 Rampe extérieure en béton	9 400.00 \$
	1.9.2 Rampe intérieure en acier	3 800.00 \$
1,10	Travaux - architecture	
	1.10.1 Portes et fenêtres	30 000.00 \$
	1.10.2 Démolition	13 600.00 \$
	1.10.3 Construction - plancher	7 500.00 \$
	1.10.4 Revêtement - plancher	17 800.00 \$
	1.10.5 Construction - cloisons intérieures et finition	20 100.00 \$
	1.10.6 Construction - plafond suspendu	14 800.00 \$
1,11	Mobilier et équipement	
	1.11.1 Tables avec multiprises (10 unités)	8 250.00 \$
	1.11.2 Comptoir d'accueil et vestibule d'entrée	5 500.00 \$
	1.11.3 Équipement - toilette (personne à mobilité réduite)	3 800.00 \$
	1.11.4 Table de conférence et chaises	19 300.00 \$
	1.11.5 Bureau pour formation	3 500.00 \$
	1.11.6 Armoire, tableau blanc, écran	5 950.00 \$
	Sous-total :	457 400.00 \$
2.0	Inspection télévisée des conduites d'égouts	
2.1	Nettoyage et inspection de 13 000 mètres de conduite en 2020	110 000.00 \$
2.2	Nettoyage et inspection de 13 000 mètres de conduite en 2021	110 000.00 \$
2.3	Nettoyage et inspection de 13 000 mètres de conduite en 2022	110 000.00 \$
	Sous-total :	330 000.00 \$



**RÈGLEMENT D'EMPRUNT
TRAVAUX D'IMMOBILISATIONS 2020
AMÉNAGEMENT DE BUREAUX ADMINISTRATIFS - HÔTEL DE VILLE
INSPECTION TÉLÉVISÉE DES CONDUITES D'ÉGOUTS PAR CAMÉRA
VIDANGE DES BOUES - ÉTANGS ET DIVERS TRAVAUX**

Estimation des coûts

<u>Description</u>	<u>Coût</u>
3.0 Vidange des boues - étangs Marquette et Mingan	
3.1 Étangs Marquette	115 000.00 \$
3.2 Étangs Mingan	<u>125 000.00 \$</u>
Sous-total :	240 000.00 \$
4.0 Modification - système de refroidissement à l'ammoniac	
4.1 Centre Henry-Leonard	105 000.00 \$
4.2 Centre Henri-Desjardins	<u>105 000.00 \$</u>
Sous-total :	210 000.00 \$
5.0 Réparation - bris d'aqueduc	<u>130 000.00 \$</u>
Sous-total :	130 000.00 \$
6.0 Réparation et réfection pavage	<u>85 000.00 \$</u>
Sous-total :	85 000.00 \$
7.0 Réfection - piscine du parc de St-Nom-de-Marie	
7.1 Remplacement - portes	3 700.00 \$
7.2 Démolition et réparation de béton	98 000.00 \$
7.3 Peinture	110 000.00 \$
7.4 Remplacement - mécanique de traitement de l'eau	44 500.00 \$
7.5 Divers travaux de plomberie	36 000.00 \$
7.6 Remplacement - équipement CVCA	14 000.00 \$
7.7 Remplacement - panneau de distribution électrique	44 000.00 \$
7.8 Divers travaux électriques (démolition, éclairage, prises, raccordement)	<u>35 500.00 \$</u>
Sous-total :	385 700.00 \$



**RÈGLEMENT D'EMPRUNT
TRAVAUX D'IMMOBILISATIONS 2020
AMÉNAGEMENT DE BUREAUX ADMINISTRATIFS - HÔTEL DE VILLE
INSPECTION TÉLÉVISÉE DES CONDUITES D'ÉGOUTS PAR CAMÉRA
VIDANGE DES BOUES - ÉTANGS ET DIVERS TRAVAUX**

Estimation des coûts

<u>Description</u>	<u>Coût</u>
8.0 Réfection - piscine du parc Napoléon-Paul-Otis	
8.1 Remplacement - mécanique de traitement de l'eau	44 400.00 \$
8.2 Divers travaux de plomberie	23 800.00 \$
8.3 Remplacement - équipement CVCA incluant régulation et instrumentation	25 900.00 \$
8.4 Remplacement - panneau de distribution électrique	48 500.00 \$
8.5 Divers travaux électriques (démolition, éclairage, prises, raccordement)	<u>23 650.00 \$</u>
Sous-total :	166 250.00 \$
Coûts directs : 2 004 350.00 \$	
Imprévus (10 % ±) :	<u>200 650.00 \$</u>
Sous-total :	2 205 000.00 \$
Honoraires professionnels (8 % des coûts directs ±) :	<u>160 000.00 \$</u>
Sous-total :	2 365 000.00 \$
Taxes nettes (4,987 5 % ±) :	<u>117 900.00 \$</u>
Sous-total :	2 482 900.00 \$
Financement (3 % des coûts directs ±) :	<u>60 100.00 \$</u>
TOTAL COÛT BUDGÉTAIRE :	<u><u>2 543 000.00 \$</u></u>



Dave Therrien, ing.
Directeur adjoint
Division des services techniques
Le 11 février 2020

